



Possibilité de mobilité pour les agents contractuels — OIB

Agent contractuel GF I

Tâches manuelles et d'appui administratif - Chauffeur

Type de contrat : Agent contractuel 3A

Grade : GFI

Unité/Poste: OIB.LS.2 - Tâches manuelles et d'appui administratif - Chauffeur

Lieu: OIB, Brussels

Publication : Du 05/10/2023 Jusqu'au 18/10/2023 - 18h00 heure Bruxelles

Nous proposons : Dans un environnement de travail agréable et dynamique, nous proposons un poste de chauffeur (GFI), agent contractuel, en charge de véhiculer les Membres du Collège ainsi que les fonctionnaires de la Commission. Nous travaillons dans une atmosphère positive et constructive conformément aux valeurs de l'OIB.

OIB.LS.2 : L'Office Infrastructures et Logistique — Bruxelles (OIB) est responsable de la gestion des installations des bâtiments de la Commission à Bruxelles et de la gestion des infrastructures sociales à Bruxelles et sur le site du CCR à Ispra.

La mission de l'OIB est d'assurer un lieu de travail fonctionnel, sûr et confortable pour le personnel de la Commission et de fournir des services de soutien de haute qualité, sur la base d'une approche axée sur le client, d'une manière respectueuse de l'environnement et rentable.

Au sein du département OIB.LS (« Services logistiques ») en charge de la logistique et des services, l'unité OIB.LS.2. « Transport, mobilité et services logistiques » cherche à recruter un agent contractuel « chauffeur » au sein du secteur OIB.LS.2.002 « Transport et mobilité ». Cette unité (plus de 130 membres du personnel) est chargée de la gestion de toutes les activités liées au transport et à la mobilité, de l'achat et de la maintenance des fournitures et des équipements des espaces de travail ainsi que des déménagements et de la gestion de l'inventaire.

OIB.LS.2 est une unité opérationnelle, dotée de tâches diversifiées et exigeantes, qui dispose d'une atmosphère conviviale et collégiale dans laquelle le travail d'équipe est un facteur important dans la réalisation d'une série de priorités essentielles au bon fonctionnement de la Commission.

Profil recherché :

Un(e) collègue dynamique, enthousiaste et prêt(e) à s'investir dans une fonction pour laquelle le sens des responsabilités est essentiel. Nous recherchons un(e) agent contractuel qui sera chargé d'assurer les tâches de chauffeur, et notamment :

- Véhiculer les Membres du Collège ainsi que les hauts fonctionnaires de la Commission principalement à Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg ainsi que ponctuellement dans d'autres États membres ;
- Véhiculer les visiteurs relevant du corps diplomatique ainsi que des hautes personnalités (VIP) ;
- Transporter du courrier sensible/confidentiel (tournées des Ambassades) ;
- Assurer une utilisation en bon père de famille des véhicules mis à sa disposition, notamment au niveau de la maintenance et des outils technologiques du véhicule ;
- Assurer le respect des règles gouvernant l'organisation du Transport à la Commission et applicables aux chauffeurs ;
- Veiller à la sécurité des personnes et des biens lors du transport, dans le respect du code de la route du pays.
- Les langues de travail sont le français et l'anglais.
- Assurer la gestion administrative propre au travail de chauffeur (ordres de missions, reporting des heures supplémentaires, ...)
- Utiliser les outils informatiques de base propres au métier de chauffeur (smartphone, email, MIPS, Sysper).



Qualités requises pour la position (qui seront évaluées lors de l'entretien) :

- Discrétion et rigueur
- Flexibilité
- Orienté services et clients, notamment clientèle VIP
- Résilience et résistance au stress

Lieu de travail : Bruxelles/Luxembourg, Strasbourg et pays des États membres.

Personne de contact : Benoît LOSSEAU, Chef d'Unité (+32 229-99448).

Critères d'éligibilité

1. GF I : Avoir réussi l'achèvement de la scolarité obligatoire
2. Seules les personnes répondant aux conditions suivantes peuvent être engagées en tant qu'agent contractuel :
 - a. Être ressortissant d'un des États membres de l'Union et jouir de ses droits civiques ;
 - b. Être en règle avec les obligations imposées par les lois relatives au service militaire ;
 - c. Offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions ;
 - d. Être physiquement apte à l'exercice des fonctions ;
 - e. Justifier d'une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union et d'une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union dans la mesure nécessaire à l'exercice des fonctions.
3. Les candidats sélectionnés seront tenus d'être inscrits à un concours CAST Permanent [EPSO/CAST/P/18/2017](#) « Tâches manuelles et d'appui administratif », complet dans la fonction publiée, avant de pouvoir être recrutés à l'OIB.

Si vous êtes invité à participer à un test, la demande de passer le test CAST d'EPSO n'engage d'aucune manière la Commission européenne à vous inviter à un jury de sélection ou à proposer un poste d'agent contractuel si vous réussissez le test.

Seules les qualifications délivrées ou reconnues comme équivalentes par les autorités des États membres de l'UE (par exemple, par le ministère de l'éducation) seront acceptées. En outre, avant d'être recruté, vous serez invité à fournir les documents qui corroborent votre admissibilité et les informations contenues dans votre acte de candidature (diplômes, certificats et autres pièces justificatives).

Conditions:

- Achèvement de la scolarité obligatoire et possession au minimum d'un permis de conduire voiture B valable ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine du transport de personnes au cours des 10 dernières années dont expérience d'au moins 3 ans en tant que chauffeur dans le domaine du transport de hautes personnalités (CD, VIP, limousines...) ;
- Connaissance satisfaisante (minimum B2) du FR et/ou EN en plus de la 1^{ère} langue du candidat ;
- Atouts supplémentaires : conduite de véhicules blindés, détention d'autres permis de conduire, expérience et /ou formation en secourisme, connaissance en bureautique/nouvelles technologies, habilitation de sécurité EU SECURITY CLEARANCE...



Dépôt des candidatures et date limite

Au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures, les candidats doivent envoyer leur candidature à l'adresse suivante: OIB-PUBLICATIONS-AC@ec.europa.eu

Veillez noter que seules les candidatures remplissant les conditions suivantes seront prises en considération:

- **Objet:**

NOM — 425625 — OIB.LS.2.002

(Veillez remplacer NOM par votre 1er nom de famille en majuscules)

- **CV:**

De préférence au format Europass ([Home | Europass](#)) et comprenant les informations suivantes à la fin du document:

- Liste des références : Le cas échéant, veuillez indiquer les coordonnées d'au moins deux références pour les expériences professionnelles les plus récentes et/ou les plus pertinentes — Veuillez demander le consentement de la personne avant de divulguer ses coordonnées.
- CAST : Veuillez indiquer votre numéro de candidat tel qu'indiqué dans votre compte EPSO et le statut de votre test CAST (réussi/non testé/échec)
- **CV et formulaire de candidature dans le même document PDF**. Le nom du fichier doit être: **NOM + formulaire de candidature** (les lettres de motivation dans différents documents ou dans le corps de l'email ne seront pas prises en compte. Si vous travaillez à la Commission européenne, le programme *PDFill* doit être disponible dans EC Store pour vous aider à combiner des fichiers PDF)
- Si vous avez réussi un CAST EPSO, veuillez indiquer votre **identifiant** (candidate ID) de candidat dans le corps du message.

Procédure de sélection

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture du poste vacant. Le jury de sélection présélectionnera un nombre limité de candidats sur la base du CV et de leur lettre de motivation. Les candidats éligibles présélectionnés lors de la phase de présélection seront invités à un entretien. Veuillez noter que le fait d'avoir passé avec succès les phases susmentionnées ne garantit pas la réception d'une offre. Veillez noter qu'en raison du volume important de candidatures reçues, seuls les candidats présélectionnés seront informés.

Type de contrat

Les candidats retenus seront recrutés en tant qu'agent contractuel à l'article 3, point a), conformément aux dispositions générales d'exécution de l'article 79, paragraphe 2, du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, régissant les conditions d'emploi des agents contractuels engagés par la Commission en vertu de l'article 3, point a), et de l'article 3, [point b\)](#) ([Registre des documents de la Commission — C \(2017\)6760\(europa.eu\)](#)).

Le contrat aura une durée initiale de 2 ans.

Égalité des chances

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination, conformément à l'article 1 quinquies du statut.

Appels

Les candidats ont le droit d'introduire une réclamation au titre de l'article 90, paragraphe 2, du statut s'ils souhaitent contester tout acte faisant grief pris au cours de cette procédure. Ces plaintes peuvent être adressées à l'unité «Recours et suivi des dossiers» de la DG HR (HR-MAIL-F6@ec.europa.eu).

Protection des données

Pour en savoir plus sur la protection des données, veuillez consulter la [déclaration de confidentialité](#) spécifique.

Date limite de réception des candidatures **18/10/2023 18:00**